

*Le Courrier des  
Yvelines  
9/03/2011*

# Eco quartier, les riverains pour un projet raisonnable

**A la fin 2008, des riverains des terrains de l'hôpital, désireux de ne pas laisser l'éco-quartier se bâtir sans eux, fondaient l'association AEB, Aménagement et Environnement de la Boucle. Aujourd'hui, ils présentent leur contre projet.**

Dès sa création fin 2008, Aménagement et environnement de la Boucle (AEB) se voulait être une force d'information, sur le projet de l'Eco quartier, finalement méconnu :

«Les gens ne sont que très peu au courant de ce projet, déclare Yves Rambaud, le secrétaire général de l'association. Ils savent vaguement qu'un éco quartier doit voir le jour, mais sans forcément en savoir plus. Or, quand on leur signale qu'il s'agit tout de même de 400 logements, soit 30 ou 40 immeubles supplémentaires ils tombent des nues. Plus frappant encore, certains conseillers municipaux semblent ignorer bien des points de ce projet».

## Tractage

C'est donc en conformité avec cette mission première qu'outre son blog, l'association procédait, le dernier samedi des vacances, à une distribution de tracts place du marché, pour présenter son contre projet.

### • Un projet raisonnable

Celui-ci ne remet pas en question l'existence de l'éco-quartier, mais le ramène à des proportions que l'association juge plus réalistes : «Personne ne conteste le projet en tant que tel, assure Yves Rambaud. Au contraire, il y a là une magnifique opportunité, la dernière sans doute au Vésinet. Alors raison de plus pour ne pas la gâcher. Tout ce que nous voulons, c'est un projet raisonnable. Prenez à titre de comparaison le quartier des Terres Blanches à Montesson, c'est 370 logements sur 29 hectares. Le projet de l'éco quartier en prévoit 400, mais sur 9 hectares seulement. C'est de la folie ! Nous en proposons 250, la voirie n'en supportera pas plus, les rues alentour étant étroites et déjà très encombrées. Et pourquoi ne faire que des logements collectifs? Pourquoi ne pas chercher un équilibre entre le collectif et les maisons individuelles?». Si l'association n'est pas contre les logements sociaux, (aux alentours de 30 % du projet), elle se montre plus circonspecte sur les 3 à 5000 m<sup>2</sup> de locaux d'activité. «Là encore, nous ne sommes pas contre l'idée, bien au contraire, mais ce chiffre



■ Jean Paul Bourguet (à dr.) et Yves Rambaud dans le cimetière à l'abandon

nous semble trop important. A 100 mètres de l'éco quartier, vous trouvez déjà la zone d'activité de Croissy, avec 17000 m<sup>2</sup>! Le risque va donc être de nous retrouver avec une zone d'activité trop petite pour être vraiment attractive, mais trop grande pour être pleinement occupée ».

### • Plus qu'un simple quartier d'habitation

Mais le projet d'AEB va plus loin que le projet initial, et souhaite faire de l'éco-quartier

bien plus qu'un simple lieu d'habitation. Et les idées ne manquent pas : «Quid du cimetière de l'hôpital, laissé à l'abandon ?, s'interroge le secrétaire. Qui pour s'en occuper ? L'état, la ville ? Une entreprise privée ? Pourquoi ne pas en faire un vrai lieu de mémoire, bien entretenu ?» Plus surprenante, l'idée des jardins familiaux : «C'est une idée qui fait sourire, s'amuse Yves Rambaud, mais bien des familles seraient contentes d'avoir un petit terrain où venir jardi-

ner le week-end. La chose se fait à Montesson, avec succès».

## Jardins familiaux

Autre idée, particulièrement séduisante, la création d'un pôle artisanal : «Nous sommes à côté de Croissy, à quelques dizaines de mètres de la Seine, en plein pays impressionniste. Pourquoi ne pas inciter des artisans à venir y installer leurs ateliers. Quelle belle vitrine pour eux et pour l'éco-quartier!

### • Les incertitudes subsistent

La réalité est pour l'heure plus prosaïque: le non déménagement des bâtiments de l'Institut de radioprotection de la sûreté nucléaire (IRSN), que devait remplacer l'éco-quartier ajoute encore au flou d'un projet mené, selon Yves Rambaud, à l'envers : «Toutes les craintes dont nous avons fait part à la mairie se sont révélées fondées. Elle s'est engagée, elle a tout signé avant d'avoir un vrai projet. Résultat: elle devra choisir un aménageur en 2012, alors qu'on ne saura qu'en 2013 si l'IRSN déménage! En outre, l'étude d'impact est-elle fiable? Quelles seront les conséquences sur la biodiversité? A combien se chiffre le projet?» Jean-Paul Bourguet, président, ajoute : «Les cantonales sont proches. Le vainqueur aura bien sûr ses strictes attributions à assumer avant tout, mais cela ne le dispense pas de donner son avis ». Le projet de la mairie doit être revoté le 17 mars prochain en conseil municipal après avoir été reporté une première fois. Pour plus de détail sur le projet : <http://blog.aeb-parcimperial.fr/>

R. B.